

Les travailleurs du recyclage exposés à des dangers mortels

Au Royaume-Uni, le secteur du traitement des déchets et du recyclage bat des records en matière d'accident du travail. Ceux qui y travaillent risquent d'être deux fois plus souvent victimes d'un accident que les travailleurs de la construction. Le HSE, l'autorité compétente en matière d'inspection du travail, mène campagne pour tenter de remédier à cette situation. Les syndicats réclament plus de sévérité contre les employeurs les moins scrupuleux.

Rob Edwards

Journaliste

Le renouvellement continu des technologies informatiques draine vers les entreprises de recyclage des quantités astronomiques d'équipements jugés obsolètes. Ceux-ci contiennent toutes sortes de composés, dont certains sont toxiques.

Image: © Justin Tallis/
reportdigital.co.uk



Mark Wright était "doux comme un ours en peluche" selon sa mère, Dorothy. Et il était inquiet quant au respect des normes de sécurité dans l'usine de recyclage où il travaillait, à Saltney, dans le nord du pays de Galles.

Le 12 avril 2005, son patron lui a demandé de placer plus de 3 500 aérosols dans un broyeur mécanique. Les bouteilles ont explosé, provoquant un incendie. Mark s'est retrouvé piégé derrière une porte devenue impossible à ouvrir. Lorsqu'on a pu le libérer, il a marché vers l'ambulance avant de s'effondrer, brûlé à 90 %.

"L'hôpital a gardé notre fils en vie sous respirateur suffisamment longtemps pour que nous puissions faire les 5 heures de route nécessaires pour aller lui faire nos adieux", explique Dorothy. "Il avait 37 ans et vivait avec sa femme depuis qu'il en avait 19 ; il avait deux enfants qu'il adorait."

Depuis la mort de leur fils, Dorothy et son époux, Douglas, se sont battus pour obtenir justice. Ce combat, long et finalement déprimant, a cependant contribué à mettre en lumière les graves dangers auxquels sont exposés les travailleurs du secteur du recyclage des déchets, en plein essor au Royaume-Uni. Il a aussi montré les carences béantes dans la manière dont le système judiciaire de ce pays traite les questions de santé et de sécurité au travail.

Le ministère public avait au départ considéré qu'il n'y avait pas assez de preuves pour poursuivre l'entreprise, Deeside Metal, ou l'un ou l'autre de ses dirigeants, pour homicide involontaire. Puis, après une enquête sur le décès, en 2009, il a annoncé qu'il poursuivait le directeur général, Robert Roberts, du chef d'homicide par imprudence.

Mais cette procédure a été bloquée par un juge qui l'a considérée comme "abusive" en raison du trop long délai écoulé depuis l'accident. Roberts a seulement dû répondre d'une accusation moins grave, l'atteinte à la législation en matière de santé et de sécurité. Il a plaidé coupable et a été condamné à une amende de 10 000 livres (12 000 euros) en décembre 2010.

Parallèlement, Deeside Metal était condamnée à une amende de 120 000 euros et au paiement des frais de justice pour avoir violé la législation sur la santé et la sécurité au travail. L'entreprise d'où provenaient les aérosols, Jeyes, a également été condamnée à une amende. Deeside Metal a alors fait appel contre cette amende et en décembre 2011, celle-ci a été réduite de moitié par la cour d'appel.

Le ministère public a présenté ses excuses à la famille Wright pour les erreurs commises dans le traitement du dossier, mais toute cette expérience a profondément désillusionné Dorothy. Elle nous a expliqué qu'elle avait perdu toute confiance dans la police, dans le système judiciaire et dans les services de l'inspection du travail (HSE). "Je vis avec un sentiment permanent de trahison et de colère dans un pays qui a traité mon fils comme une marchandise dont on pouvait tout simplement se débarrasser", explique-t-elle.

"À défaut d'inspection rigoureuse des bâtiments où s'effectue le recyclage et de sanctions judiciaires proportionnelles à la gravité du crime, je ne prévois malheureusement pas que les employeurs du secteur cesseront de sitôt de mettre en danger la vie des travailleurs. C'est l'un des secteurs les plus dangereux de l'industrie britannique."

Un taux de mortalité 16 fois supérieur à la moyenne

Il ne fait aucun doute que le recyclage des déchets constitue au Royaume-Uni un travail dangereux. Au cours de ces neuf dernières années, les chiffres officiels montrent que 83 travailleurs ont été tués, souvent en déplaçant des véhicules ou des équipements (voir graphique 1, p. 20). En 2012-2013, douze personnes ont péri, un chiffre 16 fois supérieur à la moyenne de l'ensemble des secteurs d'activité au Royaume-Uni, selon l'inspection du travail.

Chaque année, plus de 3 000 travailleurs de l'industrie du recyclage et des déchets sont blessés, un taux quatre fois supérieur à la moyenne de l'ensemble des secteurs. L'inspection du travail a estimé que plus d'un travailleur sur 20 dans le secteur du recyclage a été confronté à un accident du travail ou une maladie professionnelle. Il s'agit d'un chiffre nettement supérieur à celui que l'on observe dans d'autres activités considérées comme dangereuses, comme l'agriculture, le secteur forestier ou la pêche, et près de deux fois plus élevé que celui que l'on relève dans la construction et l'industrie manufacturière.

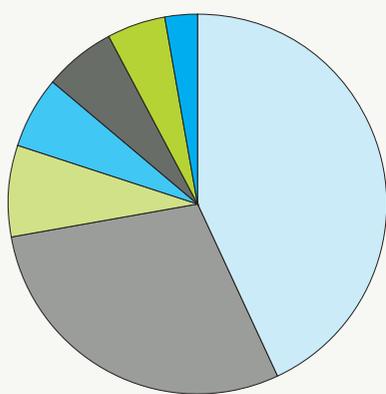
Au moins 140 000 personnes travaillent dans le secteur des déchets et du recyclage, ce

"Le secteur dissimule des activités criminelles, en n'hésitant pas à payer au noir des travailleurs vulnérables pour des activités de démolition et de ferrailage pour lesquelles les accidents et les maladies ne sont pas signalés."

qui correspond à moins d'un pour cent de la population active du Royaume-Uni. Pourtant, le secteur représente près de 3 % de l'ensemble des accidents du travail répertoriés. Le secteur a connu une croissance de près de 5 % entre 2012 et 2013 et les autorités, centrales comme locales, s'efforcent de recycler plus de 75 millions de tonnes de déchets produits chaque année afin de respecter les objectifs européens de réduction des quantités mises en décharge.

Les travailleurs du secteur du recyclage sont également confrontés à des risques insidieux, à long terme, provenant des poussières, des métaux toxiques et des infections auxquels ils peuvent être exposés. Une étude de 2012 a épinglé les valeurs limites actuelles en matière d'exposition aux poussières qui ne permettraient pas d'assurer une protection suffisante des travailleurs¹. "Des expositions aux poussières dans de nombreux sites de traitement des déchets semblent entraîner une augmentation significative des risques de maladie respiratoire chronique", conclut l'étude de l'Institut de médecine du travail d'Édimbourg.

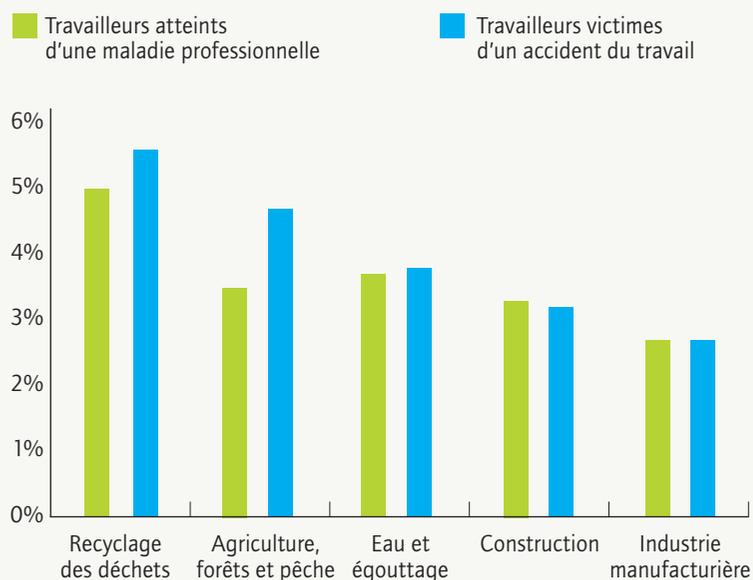
Graphique 2 Décès touchant les travailleurs du secteur des déchets et du recyclage, par type, 2007/2008 à 2011/2012



- Autres causes et causes inconnues (43 %)
- Collision avec un véhicule en mouvement (29 %)
- Contact avec une machine en mouvement (8 %)
- Collision avec un élément fixe ou stationnaire (6 %)
- Collision avec un objet en mouvement ou une chute d'objet (6 %)
- Effondrement (5 %)
- Chute (3 %)

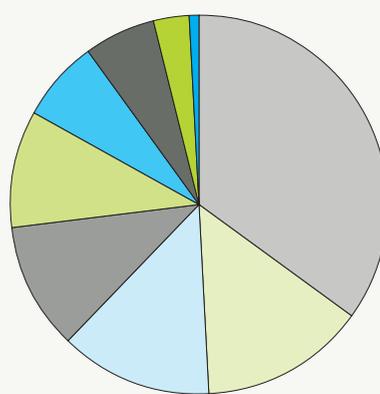
Source : www.hse.gov.uk/statistics/index.htm

Graphique 1 Maladies et accidents dans le secteur du recyclage et dans d'autres secteurs au Royaume-Uni, 2009-2012



Source: Health and Safety Executive

Graphique 3 Dommages corporels graves touchant des travailleurs du secteur des déchets et du recyclage, par type, 2007/2008 à 2011/2012



- Glisser ou trébucher (35 %)
- Collision avec un objet en mouvement ou une chute d'objet (14 %)
- Manipulation (13 %)
- Chute (11 %)
- Autres/causes inconnues (10 %)
- Collision avec un véhicule en mouvement (7 %)
- Contact avec une machine en mouvement (6 %)
- Collision avec un élément fixe ou stationnaire (3 %)
- Contact avec une substance nocive (1 %)

Source : www.hse.gov.uk/statistics/index.htm

Un travailleur broyé à mort

Geraint Eagle venait d'avoir 21 ans quand il a été broyé à mort dans une usine de recyclage du Pays de Galles. Il avait été heurté par un camion alors qu'il était couché sur un pont-basculé en train de colmater des capteurs, le 2 décembre 2010.

Huit mois après son décès, sa petite amie Elizabeth Evans, a donné naissance à son fils, Garren. "C'était un horrible accident avec des conséquences tragiques", explique Sarah Baldwin Jones, inspectrice auprès de l'inspection publique du travail, le Health and Safety Executive (HSE). "Il y avait de nombreuses lacunes sur ce site, qui étaient évidentes et qui auraient pu aisément être corrigées."

L'entreprise qui gère l'usine, Nolan Recycling, aurait dû fermer le pont-basculé au cours des opérations de nettoyage. Elle aurait dû maintenir les travailleurs à l'écart de véhicules en mouvement et fournir une formation adéquate à Geraint.

La société a plaidé coupable pour avoir porté atteinte à la loi de 1974 sur la santé et la sécurité au travail devant le tribunal de Cardiff, le 25 septembre 2013. Elle a été condamnée à une amende de 250 000 livres (300 000 euros).

"Geraint nous manque à tous énormément", raconte son père, Paul Eagle. "Cette tragédie a eu un impact gigantesque sur la famille. J'espère que les autres entreprises tireront les leçons de cette tragédie et feront passer la sécurité des travailleurs en premier lieu. Aucune autre famille ne devrait être confrontée à ce que nous avons dû traverser."

Les expositions au plomb, au mercure et à d'autres métaux dangereux dans les installations qui recyclent les déchets de ferraille et les déchets électriques "peuvent être suffisantes pour présenter un caractère toxique", avertissent les auteurs. Par ailleurs, "les travailleurs qui sont en contact direct avec les déchets courent potentiellement un risque d'infection en raison de la présence de déchets tels que des aiguilles et des couches jetables".

"La mobilité de la main-d'œuvre et le laps de temps important qui s'écoule avant qu'une maladie respiratoire grave puisse se développer signifient qu'il peut exister une problématique cachée en matière de santé associée au fait de travailler dans le secteur des déchets et du recyclage", préviennent les auteurs de l'étude.

Des centaines d'inspections planifiées

Le HSE, le service public britannique responsable de garantir la santé et la sécurité au travail, a reconnu que le recyclage présentait un "terrible bilan". "Au final, si vous travaillez dans le secteur des déchets et du recyclage, vous courez davantage de risques d'avoir un accident, voire un accident mortel, que si vous travaillez dans d'autres secteurs", a indiqué Wayne Williams, un inspecteur de l'équipe du HSE pour les déchets et le recyclage.

C'est la raison pour laquelle le recyclage a été désigné, avec l'agriculture et la construction, comme un secteur "prioritaire" pour l'inspection du travail. Les inspecteurs

prévoient de rendre de nombreuses visites, le plus souvent inopinées, à des centaines de sites de recyclage au cours des deux prochaines années. "Celui qui travaille dans le secteur des déchets ne devrait pas être surpris de voir un inspecteur du HSE venir frapper à sa porte. Si vous ne nous avez pas vus depuis un moment, nous allons arriver", avertit Williams.

Selon lui, les taux élevés d'accidents du travail, de maladie et de décès sont imputables à plusieurs facteurs. Le secteur est très diversifié et compte un grand nombre de PME qui disposent de moins de ressources que les grands groupes. Wayne Williams épingle également le recours fréquent de ces entreprises à des travailleurs intérimaires qui peuvent ne pas être expérimentés et à des travailleurs migrants qui ne comprennent pas toujours l'anglais.

Avec les employeurs et les syndicats, le HSE a créé le forum WISH (*Waste Industry Safety and Health*) sur la sécurité et la santé dans le secteur des déchets. Il s'emploie à encourager les bonnes pratiques dans les activités de recyclage des déchets en émettant des recommandations et des consignes de sécurité. En 2013, le HSE a adopté pour ce secteur un plan d'action en 24 points. Mais Williams souligne qu'il ne peut produire de "formule magique" permettant de résoudre tous les problèmes.

"Le HSE et le secteur déploient des efforts considérables pour chercher à améliorer les choses", estime-t-il. "Mais la situation ne s'améliorera pas du jour au lendemain." Il s'attend donc à ce que le secteur du recyclage

reste une priorité dans un avenir prévisible et rejette les critiques portant sur les ressources insuffisantes de son agence.

L'essentiel, prétend Williams, était de travailler avec d'autres agences pour sensibiliser les dirigeants et les travailleurs à travers l'ensemble du secteur. "C'est un problème sectoriel – c'est donc au secteur qu'il appartient de le résoudre. Il ne s'agit pas de mettre des policiers partout", déclare-t-il.

Les coupes budgétaires auront des "conséquences sanglantes"

L'approche du HSE a reçu un large appui de la part du syndicat Unison, qui a encouragé les travailleurs et les responsables à travailler ensemble pour réduire les risques. "Cela signifie que les responsables à un niveau supérieur au sein des entreprises qui s'occupent de déchets et de recyclage doivent jouer un rôle actif dans la promotion de la santé et de la sécurité", selon Vincent Borg, en charge de la santé et sécurité au travail (SST) chez Unison. "Cela signifie aussi que les employeurs doivent impliquer leur personnel."

Un autre syndicat présent dans le secteur, Unite, a adopté une ligne encore plus ferme, en prétendant que les employeurs portaient la "responsabilité première" en matière de réduction des risques. "Faire respecter les règles constitue un moyen éprouvé et efficace de garantir la sécurité et la santé", explique Susan Murray, la conseillère SST de Unite.

Unite a fermement condamné la baisse de 35 % du financement public dans le

1. Searl A. et Crawford J. (2012) Review of health risks for workers in the waste and recycling industry, Institute of Occupational Medicine. Téléchargeable sur: <http://www.bohrf.org.uk/>Downloads>

fonctionnement du HSE, et les coupes comparables dans les budgets des pouvoirs locaux. "Une telle politique est dangereuse pour les travailleurs et envoie un mauvais message aux employeurs qui ont déjà des difficultés à se conformer à leurs obligations légales", estime Murray.

Le professeur Andrew Watterson, qui dirige un groupe de recherche sur la santé au travail à l'université de Stirling, met en garde contre les "conséquences sanglantes" que pourraient avoir les restrictions imposées au fonctionnement du HSE. Il se demande si l'agence a suffisamment de personnel pour contrôler réellement un secteur aussi fragmenté et aussi risqué, estimant que les "inspections sur le terrain" ne pourront couvrir qu'un faible pourcentage des sites.

"De vagues partenariats avec des interlocuteurs disparates ne permettront pas de faire bouger les choses", déclare-t-il. Ce qu'il faudrait, c'est "une surveillance accrue, la mise en œuvre des règles en vigueur, des amendes plus lourdes et des peines de prison pour ceux qui tuent ou qui blessent des travailleurs", ajoute-t-il. "Le secteur est confronté à toute une série de maladies bien connues, et souvent anciennes, et de risques pour la santé, et doit absolument faire l'objet d'un contrôle renforcé par rapport aux pratiques actuelles."

Hilda Palmer, qui préside actuellement la campagne britannique contre les accidents du travail, estime que les véritables dommages causés par le secteur seraient encore pires que ce que les statistiques officielles laissent penser, parce que de nombreux accidents et maladies ne sont pas signalés. "Les problèmes sont présents dans l'ensemble du secteur, aussi bien dans les grandes entreprises que dans les petites, même si la situation est la plus sérieuse dans les petites entreprises où les syndicats ne sont pas présents", explique-t-elle.

"Le secteur dissimule des activités criminelles, en n'hésitant pas à payer au noir des travailleurs vulnérables pour des activités de démolition et de ferrailage pour lesquelles les accidents et les maladies ne sont pas signalés. Une action plus résolue contre ce type d'employeurs est nécessaire. Il faut rendre l'inspection du travail plus proactive, accorder plus de soutien aux représentants syndicaux et tenir davantage compte des préoccupations exprimées par les travailleurs du secteur", estime Hilda Palmer.

Les industries des déchets et du recyclage permettent aux jeunes les moins qualifiés d'intégrer le monde du travail. Mais à quel prix!
Image: © Paul Box / reportdigital.co.uk



Vingt travailleurs empoisonnés au mercure

Des travailleurs ont été exposés à des niveaux dangereux de mercure dans une usine de recyclage de Kirkheaton à Huddersfield (Yorkshire) entre octobre 2007 et août 2008. Ce mercure provenait d'ampoules électriques fluorescentes.

Des problèmes d'aération sur le site ont eu pour effet que des travailleurs ont respiré des fumées toxiques de mercure ainsi que du plomb provenant du recyclage de téléviseurs et écrans d'ordinateur. Ils se sont plaints de différents problèmes de santé et une salariée a craint de faire une fausse couche.

Une enquête menée par le HSE et par l'agence pour l'environnement a établi que 20 travailleurs avaient dans leur organisme des niveaux de mercure supérieurs aux limites d'exposition recommandées. Cinq d'entre eux, selon le HSE, présentaient même "des niveaux extrêmement élevés" de ce poison.

"C'est un dossier choquant, qui concerne un grand nombre de travailleurs, pour la plupart jeunes et vulnérables, qui sont soudainement confrontés à l'éventualité inquiétante de dommages pour leur santé", a déclaré Jeanne Morton, une inspectrice du HSE.

"Les risques associés à la manipulation de substances toxiques comme le mercure sont connus depuis des générations: il est donc tout à fait inacceptable qu'une telle chose puisse arriver. L'entreprise n'a pas su voir les risques créés par les activités de recyclage et n'a pas mis en place des plans efficaces permettant de travailler en toute sécurité."

L'entreprise, Electrical Recycling Group, a plaidé coupable d'atteinte à la législation sur la santé et la sécurité ainsi qu'aux règles relatives aux substances dangereuses devant le tribunal de Bradford, le 5 février 2010. Elle a été condamnée à une amende de 140 000 livres (170 000 euros). Quant à son administrateur, Craig Thompson, il a écopé d'une amende de 5 000 livres (6 000 euros).

Un travailleur perd un bras

Domingos da Conceicao Freitas a dû être amputé du bras droit après avoir été pris au piège dans une usine de recyclage de Barking (banlieue est de Londres), le 17 août 2012. Ce travailleur de 28 ans ne peut plus exercer son activité professionnelle, et il éprouve bien des difficultés pour se laver et pour s'habiller.

En tant que travailleur intérimaire, il aidait à trier à la main des déchets sur un tapis roulant pour les disposer dans différents casiers.

Lorsque le mécanisme s'est bloqué, on lui a demandé de le débloquent en insérant un fil métallique entre un rouleau et le tapis roulant.

C'est ce qu'il a fait, et son bras a été happé et broyé par le rouleau. La procédure aurait dû être effectuée par deux ou trois travailleurs, dont l'un aurait eu la responsabilité de s'assurer que le tapis roulant était bien désactivé.

Une enquête menée par le HSE a conclu que deux ouvertures pratiquées dans le système de tapis roulant auraient permis d'empêcher ce type d'accident. "M. Freitas se retrouve atteint d'un handicap permanent qui a changé sa vie suite à un accident qui aurait pu parfaitement être évité", explique Gabriella Dimitrov, inspectrice du HSE.

La société, MSK Waste Management and Recycling, a comparu devant le tribunal de première instance de Westminster le 23 octobre 2013 et

a plaidé coupable pour ne pas avoir respecté les règles relatives au fonctionnement sûr de l'équipement. Elle a été condamnée à payer une amende et à dédommager la victime à hauteur de 5 000 livres (7 000 euros).

"C'est à des entreprises comme MSK qu'il incombe de reconnaître le danger posé par les équipements non sécurisés et des méthodes de travail risquées quand il s'agit de les débloquent, et c'est à elles qu'il appartient de prendre des mesures", ajoute l'inspectrice du travail. "Des accidents de ce genre surviennent encore trop souvent dans le secteur du recyclage."

Une réduction de 70% des accidents dans certaines entreprises

Le secteur du recyclage des déchets est représenté par la Environmental Services Association (ESA), qui prétend représenter 85% du secteur. On y trouve des acteurs majeurs comme Biffa, Cory Environmental, Shanks, Sita, Veolia ou Viridor, mais de nombreuses entreprises de taille plus modeste n'y ont pas adhéré. ESA reconnaît que, "historiquement", le secteur n'avait pas "le meilleur palmarès en matière de santé et de sécurité".

En 2004, l'ESA s'est fixé pour objectif une réduction de 10% par an de l'incidence des accidents dont le signalement est obligatoire. Même si ce résultat n'a pas été atteint pour toutes les années, les bonnes performances réalisées d'autres années ont permis d'enregistrer une baisse de près de 70% des taux d'accidents dans les entreprises affiliées entre 2004 et 2011, selon l'ESA. L'association a indiqué qu'elle avait récemment revu sa stratégie pour conserver cette dynamique.

"Bien entendu, nous avons encore beaucoup de progrès à faire, mais certains indices montrent que ce niveau de performance s'est répété dans l'ensemble du secteur des déchets", a déclaré le responsable de l'ESA, Stephen Freeland. Il souhaiterait que le HSE publie des données plus détaillées sur les accidents pour que les zones problématiques puissent être mieux identifiées.

Le représentant patronal souligne que le secteur connaît une transformation majeure: les entreprises recourent moins à la mise en décharge, au profit du tri, du recyclage et des incinérateurs qui génèrent de l'énergie à partir des déchets. Une telle évolution implique parfois des investissements qui se chiffrent en centaines de millions de livres sterling. "Mais cela pose toute une série de défis nouveaux pour la santé et la sécurité parce que de plus en plus de gens travaillent à proximité de véhicules et d'équipements lourds", explique-t-il. "Les objectifs plus ambitieux en matière de recyclage exigeront qu'un plus grand éventail de matériaux soient collectés grâce au recyclage, ce qui accroît le risque potentiel d'exposition des travailleurs à de nouvelles substances."

Freeland soutient que les politiques de recyclage du gouvernement devraient prendre davantage en considération la santé et la sécurité. "Les efforts pour collecter séparément le verre des autres matériaux recyclables peuvent contribuer à promouvoir un recyclage de haute qualité, mais ces collectes séparées pour le verre présentent des défis spécifiques pour la santé et la sécurité des travailleurs", affirme-t-il. "Des volumes plus importants et des matériaux plus diversifiés devront être traités à l'avenir, si bien que le risque technologique et les risques pour la santé doivent être analysés en profondeur."

Tout cela n'apporte guère de réconfort à Dorothy Wright, qui a contribué à mettre sur

le pied un groupe de pression, intitulé Familles contre les entreprises meurtrières. "Je n'ai pas seulement perdu mon fils par la faute d'un employeur qui pensait plus à l'argent qu'à la vie de Mark, mais j'ai aussi perdu la capacité à être véritablement heureuse, je ne suis plus capable de m'amuser et d'avoir l'esprit en paix", explique-t-elle.

"Il n'y a pas un seul jour qui passe sans que je ne pense à Mark et à combien j'aurais aimé le protéger. J'aime à penser que raconter son histoire me permet d'aider à sauver la vie de quelqu'un d'autre en changeant l'attitude qu'on a en Grande-Bretagne vis-à-vis de la santé et de la sécurité." ●

Pour en savoir plus

Dorothy et Douglas Wright sur la mort de leur fils: www.hazardscampaign.org.uk/fack/about/markwright.pdf

Familles contre les entreprises meurtrières: www.hazardscampaign.org.uk/fack/about

Hazards magazine, à propos des risques des emplois verts: www.hazards.org/greenjobs

Statistiques sur la santé et la sécurité dans le secteur des déchets: www.hse.gov.uk/statistics/industry/waste-recycling/index.htm
www.esauk.org/esa_policies/people_health_and_safety/stats